

COMMON MARKET FOR EASTERN AND SOUTHERN AFRICA

MARCHÉ COMMUN
DE L'AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE



Tel : +260 211 229726/29
Fax : +260 211 227318
Email : info@comesa.int
Web : <http://www.comesa.int>

السوق المشتركة
للشرق والجنوب الأفريقي

COMESA Centre
Ben Bella Road
P O Box 30051
LUSAKA 10101
Zambia

CABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Réf : CS/HR/16/06/25/AM

Date : le 18 juin 2025

Madame Christine Niragira
Secrétaire permanent
Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie
et du Tourisme
B.P. 492
BUJUMBURA
République du Burundi
Courriel : niragirachristine@yahoo.fr

Objet: Annonce de recrutement au poste de Juriste (P3)

Madame le Secrétaire permanent,

Le Secrétariat du COMESA adresse ses meilleures salutations à vous et à l'ensemble de vos collaborateurs, et a l'honneur d'inviter les citoyens du COMESA à présenter leur candidature pour le poste de **Juriste (P3)** qui est devenu vacant :

N°	Intitulé du poste vacant	Grade	Nombre de postes
1	Juriste	P3	1

Conformément au Statut et Règlement du personnel du Secrétariat du COMESA et aux décisions pertinentes du Conseil, « **les États membres publient, à leurs frais, les avis de vacances de postes dans la presse locale** ». Ils doivent également indiquer la limite d'âge maximale pour postuler à un poste au sein du COMESA, laquelle est mentionnée dans l'appel à candidatures. Les candidats ne doivent pas avoir plus de 55 ans au moment de la soumission de la candidature.

En outre, lors de sa 23^e session tenue en mai 2007 à Nairobi, le Conseil a décidé que les États membres devraient assumer leur responsabilité afin de s'assurer que tous les postes approuvés soient largement publiés dans les médias locaux et que les candidatures reçues soient évaluées et présélectionnées sur la base des critères établis pour les postes administrateurs vacants. Le Secrétariat n'acceptera que les candidatures accompagnées d'un rapport de présélection du Ministère de Coordination, preuve que les candidats sont considérés comme remplissant les critères relatifs au poste annoncé.



-2-

Nous vous invitons également à prendre note de la décision du Conseil prise lors de sa 43^e session qui a introduit un système de plafonnement provisoire pour les États membres surreprésentés jusqu'à un maximum de trois (3) membres du personnel supplémentaires par État membre. ***Le Conseil, lors de sa 44^e réunion tenue le 23 novembre 2023 à Lusaka (Zambie), a décidé par ailleurs que le système de plafonnement provisoire ne s'applique pas aux membres permanents du personnel de la catégorie Administrateurs en place dans la structure permanente tel que défini dans le Statut et Règlement du personnel du COMESA jusqu'à la finalisation de l'étude et l'approbation par le Conseil, dans la mesure où l'attribution de quotas ne sera pas affectée.***

Le Secrétariat mettra également à disposition les annonces de vacance de postes sur son site Internet, étant entendu que les dossiers de candidature doivent être soumis par le canal du Ministère de Coordination des affaires du COMESA dans les États membres. En outre, il sera indiqué dans les annonces que les demandes d'emploi soumises directement au Secrétariat ne seront pas acceptées, et seuls les candidats présélectionnés par le Secrétariat seront contactés.

Veuillez trouver ci-joint :

1. L'avis de vacance desdits postes [Appel à candidatures pour 10 postes de la catégorie Administrateurs] ;
2. Le Formulaire de demande d'emploi du COMESA, qui doit être rempli par ceux qui souhaitent postuler aux postes susmentionnés. Les candidats n'ayant pas joint le formulaire approuvé dûment rempli ne seront pas prises en compte ; et
3. Un modèle de rapport de présélection qui devrait être utilisé pour soumettre la liste des candidats présélectionnés par les Ministères de Coordination.

Le processus de recrutement pour les postes susmentionnés se déroulera selon le calendrier provisoire suivant :

N°	Activité – étape	Date
1.	a) Le Secrétariat informe les États membres des vacances postes et les invite à les publier. b) Les États membres annoncent les postes dans les médias locaux.	18 juin 2025
2.	Note : Date limite de dépôt des candidatures dans les Etats membres, conformément à l'Appel à candidatures	18 juillet 2025
3.	Les États membres transmettent au Secrétariat les noms de 5 candidats présélectionnés, au maximum, pour chaque poste	1 ^{er} août 2025
4.	Finalisation du Rapport de présélection	15 août 2025
5.	Les candidats sont invités pour les interviews	28 août 2025
6.	Interview des candidats	15 - 30 septembre 2025

COMMON MARKET

MARCHÉ COMMUN



السوق المشتركة

-3-

Veillez noter que la date limite de soumission des noms candidats présélectionnés par les États membres auprès du Secrétariat est le **1^{er} août 2025**. Nous vous prions donc de bien vouloir nous faire parvenir ce qui suit avant la date limite :

- (a) Les noms de seulement cinq (5) candidats présélectionnés au niveau national pour chaque poste. Les candidats doivent remplir, au minimum, les conditions de qualifications académiques et d'années d'expérience requises pour le poste, tel que contenues dans la définition d'emploi ;
- (b) Les dossiers des candidats présélectionnés doivent être accompagnés des copies certifiées conformes de leurs diplômes et attestations, ainsi que du formulaire de demande d'emploi dûment remplis ;
- (c) Les bulletins de notes des candidats présélectionnés, indiquant les cours suivis et les mentions obtenues aux niveaux des premiers et deuxième cycles universitaires ;
- (d) Le Rapport de présélection ; et
- (e) Tous les documents doivent être envoyés sous forme électronique et en version imprimée.

Veillez envoyer les copies électroniques des documents par courriel à l'adresse suivante : Prof.Recruitment@comesa.int en mentionnant comme objet : « **Recruitment of Legal Affairs Officer posts 2025** ».

Les documents en version imprimée doivent être adressés à l'attention de la Secrétaire générale à l'adresse ci-dessous :

**Director of Human Resources and Administration
COMESA Secretariat
Ben Bella Road, Lusaka , Zambia**

Veillez accuser réception de la présente communication dans les meilleurs délais en adressant un courriel au Directeur de la Division Ressources humaines et Administration, à l'adresse suivante : bandadm@comesa.int avec en copie au Chef du service Ressources humaines et Gestion, à l'adresse suivante : hmustafa@comesa.int, ainsi que dkapoko@comesa.int .

Veillez agréer, Madame le Secrétaire permanent, les assurances de ma très haute considération.

Le Secrétaire général adjoint -- Administration et Finances

Dev Haman

P.J



Cpi : Son Excellence Madame Butoyi Evelyne
Ambassadeur de la République du Burundi en Zambie
et Représentant permanent auprès du COMESA
Ambassade de la République du Burundi
Plot No. 35390, Air Force Road
Mass Media
LUSAKA
Zambie
Tél: +260 211 258810 / 258811
Courriel: ambabulskabi@gmail.com;

Msc. Jacques Rusengo
Directeur général du Commerce
Ministère du Commerce, du Transport,
de l'Industrie et du Tourisme
B.P. 492
BUJUMBURA
République du Burundi
Tél: +25779597306 / +25769517575
Courriel : dgcommerce@mctit.gov.bj; mincommerce@mctit.gov.bj;